



## CERCLE DE LIEGE / SROR

### FEUILLET D'INFORMATION DU 01 FEVRIER 2022

#### 1. Mot du Président

Chers membres,

L'année 2021 s'est terminée dans la confusion d'une nouvelle vague de contamination par le variant Omicron. Elle avait débuté avec un long confinement, des « bulles » limitées à quatre personnes et des restrictions sévères qui nous avaient interdit toute rencontre avant la fin du mois de juin. Les six mois entre les deux périodes risquées ont toutefois été mis à profit pour nous revoir régulièrement, lors des réunions ou lors d'activités diverses. De quoi colorer un peu une année plutôt morose !

Avec les vaccins, l'immunisation collective et la diminution de la virulence de ce virus, j'espère que 2022 nous laissera plus de liberté et de possibilités. Nous avons toujours programmé une activité chaque mois et une réunion mensuelle. Vous connaissez le programme qui vous a été diffusé plusieurs fois. La SROR et le Cercle interviendront afin de diminuer l'une ou l'autre facture, de quoi encourager nos membres à participer à nos sorties. Il est important de savoir que toutes nos activités sont préparées minutieusement et bien à temps mais que nous sommes tributaires des mesures sanitaires, des restrictions de la Défense ou des changements de nos prestataires. Nos rencontres doivent parfois être annulées ou modifiées au dernier moment. Veuillez nous excuser à l'avance si cela devait se produire. Notre secrétaire vous avertira dans les plus brefs délais de tout changement inopiné.

Les mesures de protection restent naturellement en vigueur au sein du cercle et nous serons toujours très prudents et très vigilants afin de respecter la santé et le bien-être de chacun. Ce sont nos biens les plus précieux !

L'Organe d'Administration du Cercle reste à votre écoute et peut vous assurer de son appui. La solidarité n'est pas un vain mot au sein de la SROR.

J'espère aussi pouvoir vous revoir nombreux lors de nos prochaines rencontres.  
Prenez bien soin de vous et de vos proches

Jean-Luc

Jean-Luc Rolland  
Président de votre Cercle

## 2. Décès

Depuis notre dernier feuillet du mois de décembre 2021, nous avons appris les décès de :

- Ere LtKol e.r. Herman Schrijvers, décédé à Sint-Truiden le 11 Dec 21 (89 ans), membre du Kring Limburg.
- LtCol BEM e.r. Paul Delwiche, décédé le 04 Jan 22 à Ottignies (92 ans).
- Cdt b.d. Louis Feytens, décédé à Bertem le 17 Jan 22 (87 ans), membre du Kring Leuven.

## 3. Gestion du Cercle

### a. **Rapport du Secrétaire**

#### (1) Cotisation 2022

Le cercle de Liège et la SROR ne peuvent survivre sans la cotisation de ses membres. Les frais récurrents restent élevés (assurance, bulletin d'Info national à publier et à poster à nos collègues non-internautes, concessions à l'ERM pour se réunir et stocker les archives, location et maintenance du site internet, frais administratifs, postaux et bancaires, etc.). De chaque cotisation de nos membres dont Liège est le cercle principal, 11 € sont attribués au niveau national. Ce faible montant constitue sa seule recette. Elle ne laisse aucune marge de manœuvre dans l'élaboration du budget. Les Administrateurs de la SROR ont décidé d'harmoniser les cotisations de tous les membres, ce qui se fera par palier pour nos membres Associés. Malgré la flambée des prix de cette dernière année, les cotisations restent plafonnées à 22 €, comme c'est le cas depuis 2014.

**Pour ceux qui ne l'auraient pas encore versée, n'oubliez pas votre cotisation 2022 qui est attendue avant le 28 février.** Notre trésorier doit payer la rétribution au niveau national au début du mois de mars et le niveau National clôturera sa base de données le 31 mars. Aujourd'hui, nous avons déjà 77 membres en ordre de cotisation. Nous les remercions vivement .

Charles Devos, Albert Vandeplas, Marie-Louise Planard, veuve de François Granjean, Liliane Dubar, veuve de Jean Smal et Jean-Luc Rolland ont également fait un don pour le cercle et nous leur en sommes très reconnaissants.

Cinq membres ont souhaité ne pas renouveler leur adhésion et ont quitté le cercle et la SROR.

Catégorie	Cotisation 2022
Membre effectif	22 €
Membre sympathisant	22 €
Membre associé (veuve)	<b>16 €</b>
Membre en second cercle	11 € <i>(la part du Niv Nat est évidemment déjà payée par leur cercle principal)</i>

#### (2) Reconnaissance de la Défense

La section « *CHOD-Prestations pour Tiers* » de l'Etat-Major Général a bien réceptionné la demande de reconnaissance de notre cercle par la Défense. Le « *Centre de Compétence du Matériel Roulant & de l'Armement* » (CC R&A) de Rocourt devrait rester notre « unité-marraine ». Notre identifiant auprès de la Défense est le numéro « ID-219 ».

Cette reconnaissance est importante pour nous pour pouvoir tenir nos réunions au CC R&A à Rocourt et pour pouvoir bénéficier d'un certain appui administratif et postal de la Défense. Suite aux derniers échanges de mails, il semblerait que l'envoi du courrier du cercle et l'utilisation de la salle de réunion nous **seraient** encore octroyés à titre gratuit en

2022. Ce point est important vu son impact direct sur le budget du cercle. Nous attendons l'accord du Vice-Chef de la Défense avec impatience.

(3) Nouveau membre

Le Cdt e.r. André-Marie Roulive (FT, Adm), membre du Cercle de Namur, s'est inscrit dans notre cercle. Le cercle de Namur reste toutefois son cercle principal. L'Organe d'Administration lui souhaite la bienvenue et espère le rencontrer fréquemment lors de nos prochaines activités.

**b. Rapport du trésorier**

(1) Bilan 2021

Les recettes sont composées des cotisations et des quelques dons de nos membres. La moitié des cotisations doit toutefois être rétrocédée au niveau national (sauf bien entendu pour nos membres dont Liège est le 2<sup>e</sup> cercle puisque leur cercle principal a déjà effectué ce paiement).

Vu la pandémie au début de l'année, il n'y a eu que 8 activités au total pour toute l'année. Le cercle est intervenu pour le repas des retrouvailles, pour la conférence au Mali et pour l'organisation du concert. En 2021, il y a eu deux dépôts de fleurs lors des cérémonies du 21 juillet à Liège et du 15 août au Fort de Loncin. La gerbe du 21 Jul a été totalement remboursée par le niveau national. Les autres dépenses incombent aux frais administratifs, postaux, bancaires ou des réunions. Le cercle paye un abonnement au Comité d'Entente des Associations Patriotiques de la province et à l'association des Porte-Drapeaux, ce qui permet d'informer nos membres sur les cérémonies patriotiques qui ont lieu dans toute la province (Les deux abonnements ne coûtent que 48 € par an).

En 2021, le cercle a fait un don de 1000 € à la Croix-Rouge pour venir en aide aux sinistrés des terribles inondations du 15 Jul dans notre province et a fait un don de 250 € à l'asbl Roi Albert 1<sup>er</sup> pour contribuer au remplacement du buste du Roi-Chevalier volé dans le carré militaire du cimetière de Robermont. Ces dons qui avaient été approuvés par la majorité de nos membres, sont repris hors du patrimoine du cercle (cfr Feuillet d'Info du 28 Jun et du 03 Aou).

Vu les dons importants faits par le cercle, le bilan global 2021 affiche un mali de 519,35 €.

Ce bilan a été expliqué complètement par le Trésorier aux membres présents lors de notre réunion du 25 Jan 22.

(2) Budget 2022

Les recettes sont aussi constituées uniquement des cotisations et des dons de nos membres. Outre les frais récurrents du secrétariat, de la poste, de la banque et des abonnements aux associations patriotiques, le cercle compte déposer une gerbe lors des trois cérémonies que nous soutenons (Monument des Cyclistes-Frontière en mai, le 21 Jul au Monument National de la Résistance et le 15 août au Fort de Loncin). La gerbe du 21 juillet devrait normalement encore être remboursée cette année par le niveau national. Le cercle interviendra dans quatre activités (frais d'organisation et de réservation du concert, visite de l'A400M, Repas de Corps et frais du conférencier en décembre). Le niveau national paiera la facture du bus pour la visite de l'A400M.

Ce budget 2022 a été expliqué en détail par le Trésorier aux membres présents lors de notre réunion du 25 Jan 22. Il a été approuvé par l'assistance.

### (3) Vérification de la comptabilité

Le Cdt e.r. Marc Briot a effectué le 20 janvier la vérification de la comptabilité du cercle de l'année 2021. Il a constaté l'exactitude des comptes et de toutes les pièces justificatives. La décharge du Trésorier et de l'OA du cercle a été approuvée à l'unanimité par les membres présents lors de la réunion du cercle du 25 Jan à Rocourt.

### (4) Poste du Trésorier

Marc Cornille, notre Trésorier, a émis depuis un an le souhait de remettre sa fonction en fin d'année 2022, après plus de dix ans au service de la gestion du cercle (secrétaire puis trésorier). Malgré nos appels réguliers, nous n'avons toujours aucun candidat.

## **4. Activités passées de notre cercle depuis le dernier feuillet d'Info du 30 Nov 21**

### **a. 14 Dec 21 – Exposition Napoléon (*J. Félix*)**

Notre visite à l'exposition Napoléon aux Guillemins a été un succès puisque nous étions 28 inscrits. Cependant, quatre membres ont dû s'excuser au dernier moment. Vu les mesures sanitaires, la visite a eu lieu en deux groupes : une visite le matin et une l'après-midi. Tous les participants se sont retrouvés à midi à la Brasserie de la Gare pour partager les Boulets-frites ou les Pennes. Une très joyeuse ambiance !

Cette exposition était remarquable. Elle n'est pas en fait centrée essentiellement sur l'Empereur mais sur l'époque et sur le style Empire. Elle présente une multitude d'objets, de mobiliers, de vêtements, d'ustensiles, de vaisselle, d'accessoires de bureau, de bijoux, de documents, etc. La plupart des pièces proviennent de collections privées, ce qui en fait une Expo unique. Certaines provenaient même de Russie, récupérées par les Cosaques lors de la retraite de l'Armée française ou de Grande-Bretagne, comme les documents du géolier de Ste-Hélène.

Notre membre, Jacques Félix, nous a guidé et documenté à travers toutes les salles, ce qui a rendu la visite des plus passionnantes. La préparation de notre guide était minutieuse et très professionnelle. Nous nous sommes vite rendus compte du travail énorme de recherche et de l'investissement que cela lui avait demandé. Tous étaient enchantés de sa performance.

Tous les participants ont apprécié cette journée et ont salué les explications du guide qui a largement contribué à en faire une visite exceptionnelle.

Un tout grand merci à Jacques pour cette préparation, pour l'organisation et pour le parcours parfait de cette activité.

### **b. 18 Jan 22 - Repas de Nouvel An (*J. Remy*)**

Le traditionnel repas de Nouvel An a eu lieu le mardi 18 janvier au Domaine des Waides. Nous étions 28 participants, un nombre appréciable par ces temps de pandémie.

Le menu de sept services était excellent et à un prix défiant toute concurrence. Le restaurant n'a rien perdu de sa qualité pendant le confinement. Que du contraire !

Les contrôles des CST et les mesures de sécurité n'ont pas entamé l'ambiance et toutes les tables étaient ravies et enthousiastes, au point qu'il était 1700 Hr lorsque les derniers ont quitté la salle.

Un grand merci à Jean pour l'organisation sans failles de cette journée. Ce repas reste un événement-clé de la vie de notre cercle.



(Photo Pol Rondeux)

## 5. Activités futures

### a. **08 février – Exposition « Inside Magritte »** (J-C. François)

L'exposition sur René Magritte se tient dans le palais de La Boverie, parc de La Boverie à Liège, jusqu'au 06 mars. C'est une exposition exceptionnelle qui reprend les principes de présentation que nous avons apprécié lors de l'Expo « de Monet à Kandinsky » au mois de septembre dernier. Cette exposition allie la présentation d'œuvres d'art de ce maître du Surréalisme à la technologie de pointe. C'est une occasion unique de s'immerger complètement dans les oeuvres de ce grand maître belge de renommée mondiale et d'apprécier les détails de ses peintures qui sont projetées à grande échelle sur d'immenses murs. Le nombre et la diversité des tableaux originaux de l'artiste exposés est un plus indéniable à l'exposition. La visite sera suivie d'un goûter chez « *Madame Boverie* », l'espace de restauration du musée. Les inscriptions **sont maintenant clôturées** depuis une semaine et nous comptons 15 participants.

Il est important de rappeler que le **CST sera contrôlé** à l'entrée du musée et que le **port du masque est obligatoire** pendant tout le parcours. **Ne les oubliez pas !**

Le parking n'est pas facile aux alentours. Il est souvent possible de trouver une place au Quai de Rome ou au Boulevard Frère Orban et de rejoindre le musée par la passerelle piétonne. Plus facile, l'immense parking souterrain de la Médiacité n'est qu'à 200 mètres mais il est payant. (2,3 €/Hr). Le musée rembourse la première heure de ce parking.

### b. **08 Mars – Spa Monopole** (D. Charlot)

Pour des raisons opérationnelles et sanitaires, le 15 Wing du Transport aérien de la Composante Air ne peut nous accueillir au mois de mars. En accord avec le Chef de Corps du 15W, la visite est reportée au mardi 13 septembre 2022. Nous avons donc permuté la visite de l'A400M avec l'activité prévue au mois de septembre.

La journée commencera par la visite de l'usine de Spa Monopole qui embouteille les eaux bien connues provenant des sources des Hautes Fagnes. Après la visite, le groupe se rendra au centre-ville pour un repas commun. L'après-midi sera consacré au musée de la Ville d'Eaux qui retrace toute l'histoire et l'évolution de la cité thermale. Ce musée se situe dans l'ancienne Villa royale de Spa.

En fonction du nombre de participants, un guide nous fera découvrir tous les aspects de Spa à travers le temps. Pour ceux qui le désirent, le musée du Cheval est juste à côté du musée de la Ville d'Eaux.

RV sur le parking de la gare de Spa, rue de la Gare à 4900 Spa à 10H45

**Une ou des voitures fera(ont) les navettes entre les différents lieux pour les personnes qui en auraient besoin.**

**Le versement d'un écot de 40 € sur le compte du Cercle de Liège (BE16 0682 4639 4474) avant le 23 Fev** constituera votre inscription définitive.

**Attention : n'oubliez pas de mentionner votre choix du plat (A ou B)**

Le prix comprend les entrées à Spa Monopole et au Musée de la Ville d'Eaux, le guide particulier pour ce musée et le repas dans le restaurant. Les boissons durant le repas ne sont pas comprises dans ce prix.

Notre Secrétaire a demandé à nos membres leur intention de participation afin d'orienter les possibilités et l'organisation. 25 personnes ont manifesté leur intention de venir. Il n'y a pas de limitation du nombre de visiteurs et n'hésitez pas à rejoindre le groupe.

Comme d'habitude, n'oubliez pas votre « Covid Safe Ticket » (CST) et votre masque.

Un document plus détaillé de cette journée est repris sous l'onglet « Activités future ».

c. **Voyage à Lou Capitelle** (*Y. Baudoin*)

Le cercle organise un voyage en Ardèche méridionale du 14 au 21 mai 2022. Le séjour est réservé au « Domaine de Lou Capitelle et Spa », près de Vogüé. **Les inscriptions sont maintenant clôturées** (sauf si accord entre le gestionnaire du site et Yvan Baudoin). Nous avons 21 participants.

Le coût atteint 950 € pp. en chambre double avec tout transport en bus, 815 € en chambre double avec trajet individuel BEL-FRA, 1090 € en chambre individuelle et tout transport en car, 955 € en chambre individuelle et trajet individuel BEL-FRA.

Les inscrits ont déjà tous payé en 2021 un acompte de 270 € pp. Il leur est demandé de verser **un second acompte de 350 € pp.** (assurance comprise) **avant le 28 Fev** sur le compte du Cercle de Liège (BE16 0682 4639 4474) avec la communication « *Nom – Lou Capitelle* ». Le solde sera réclamé par le Trésorier au début du mois d'avril.

d. **Concert 2022** (*J.-C. François*)

Le concert retenu pour l'année 2022 aura lieu le jeudi 23 juin 2022 à l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL). Ce concert est unique puisqu'il sera donné par les trois premiers lauréats du Concours Reine Elisabeth, consacré au violoncelle et accompagné par le Belgian National Orchestra, dirigé par Eivind Aadland. Nous comptons déjà 15 inscriptions. Il est toujours possible de rejoindre le groupe car l'organisateur clôturera les inscriptions à la fin du mois de mars 2022. Les candidats sont priés de prendre contact avec Jean-Claude ou avec le Secrétaire du Cercle (mail à [jean-claude.francois@outlook.com](mailto:jean-claude.francois@outlook.com) ou par Tel au 04/365.82.78).

6. **Legia**

Les deux prochaines randonnées sont prévues les lundis 07 et 21 Fev. Les dates des futures marches seront désormais reprises aussi dans l'agenda publié en première page du Bulletin d'Information national (BI).

07 Fev 21 : randonnée de 8,5 Km autour de Waremme. RV à 0945 Hr sur le grand parking de la gare situé au carrefour de la rue des Combattants et de l'avenue de la Tannerie à Waremme. Pour ceux qui le désirent, un repas est prévu après la marche à la Brasserie de l'Etang. Veuillez prévenir le Secrétaire ou le Président de votre participation.

N'oubliez pas de prévenir notre Srt si vous souhaitez participer.

## 7. Réunions

### a. **Réunion du mardi 25 janvier 2022**

La réunion du 25 janvier était ouverte à tous nos membres et nous étions 15 présents. Elle a eu lieu dans la salle Bonaparte du Centre de Compétence du Matériel Roulant et de l'Armement de Rocourt (CC R&A, ex-arsenal).

La réunion était focalisée sur le bilan de la gestion du cercle en 2021. Vous avez pu lire le résumé des rapports du Secrétaire et du Trésorier dans les premières pages de ce feuillet. La décharge du Trésorier et de l'OA du cercle pour la comptabilité 2021 a été approuvée à l'unanimité par les membres présents à cette réunion. La deuxième partie était consacrée aux activités passées et futures dont vous avez lu les comptes-rendus dans les paragraphes 4 et 5 ci-dessus.

La discussion s'est ensuite focalisée sur l'AGE du 11 février qui sera déterminante pour l'acceptation ou le rejet du projet des nouveaux statuts. Pour rappel, le texte complet du projet de statuts qui sera délibéré le 11 Fev se trouve dans le BI-570 d'Oct-Nov 2021. L'invitation à l'AGE et le modèle de procuration se trouvent dans le BI-571 de Dec 2021 – Jan 2022. Les deux BI sont consultables sur le site de la SROR ([www.kvoosror.be](http://www.kvoosror.be)).

Certains de nos membres liégeois ont des réticences sur la proposition au niveau de la qualité des membres, de la structure proposée ou de la représentation dans les futures assemblées générales. L'Administrateur de notre Cercle, Yvan Baudoin, a expliqué en réunion la position qu'il défendra : acceptation du projet de statuts à condition du retrait des Commissaires de Police des membres Associés de droit (*cfr Art 5 Par 8.b. du projet des statuts*) et d'une clarification au sujet des procurations si un représentant additionnel d'un cercle ne peut participer à une AG(E) de la SROR (*cfr Art 9 Par 5 et Art 15.1*).

Nous invitons nos membres à participer nombreux à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 11 février pour exprimer leur choix de vive voix. C'est la meilleure façon de pouvoir se renseigner correctement sur tous les tenants et aboutissants et de s'exprimer en toute connaissance de cause.

Le modèle de procuration est joint en annexe C de ce feuillet. Ceux qui ne peuvent participer à l'AGE peuvent compléter ce document et le transmettre à notre Secrétaire (ne pas spécifier de nom de destinataire). Chaque membre présent à l'AGE peut être porteur de Max cinq procurations. Lors de la réunion, cinq membres ont fait savoir qu'ils participeraient à l'AGE et ils ont spécifié qu'ils étaient inscrits pour le repas.

Nous demandons à ceux qui veulent participer de s'inscrire auprès de notre Secrétaire (même si ce n'est qu'une présence à l'AGE uniquement sans participation au repas) afin de pouvoir répartir correctement les procurations et d'avoir le plaisir de voyager ensemble.

Présents (15) : Audrit M., Balthasar E., Baudoin Y., Briot M., Charlot D., Comanne P., Cornille M., Dussaussois L., François J-C., Gabriel J., Graff J., Provoost Y., Remy J., Rolland J-L., Rondeux P..

Excusés (05) : Antoine J-P., Deconinck J.-P., Defawe A., Degandt S., Hendrickx F.

## b. Les réunions de 2022

Pour vos agendas, les réunions 2022 sont fixées au : **mercredi 23 février**, mardi 22 Mar, 26 Avr, 24 Mai, 28 Jun, 26 Jul, 23 Aou, 27 Sep, 25 Oct, 22 Nov et **mardi 20 Dec**.

**Attention !** La prochaine réunion aura bien lieu le **MERCREDI 23 FEVRIER** et pas le mardi 22. Elle aura lieu dans la salle Bonaparte du CC R&A de Rocourt. Comme d'habitude, elle débutera à 1000 Hr et doit se terminer pour midi au plus tard. Vu la situation sanitaire, il n'y aura toujours pas de verre de l'Amitié à l'issue de la réunion. N'oubliez pas d'annoncer votre participation au secrétaire **pour le 17 février** au plus tard.

## 8. Niveau national

L'Assemblée Générale du 13 janvier fut très loin de réunir le quorum minimum de membres effectifs de toute la SROR pour pouvoir avaliser ou non le projet de nouveaux statuts. Par conséquent, aucun vote en la matière ne pouvait avoir lieu. Une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) est donc organisée le 11 février 2022 à 1030 Hr au Club Prince Albert (Rue des Petits-Carmes à Bruxelles) pour procéder au vote sur les statuts. Celle-ci pourra être organisée sur base des membres effectifs présents ou représentés sans quorum minimum exigé (*Par 5. B. du Règlement d'Ordre Intérieur actuel ou ROI*). Une majorité des 2/3 des membres présents ou représentés est nécessaire pour avaliser le projet. Notre secrétaire vous a fait parvenir le 21 Jan l'invitation et les modalités du repas.

L'AGE est suivie d'un repas spécial. Comme stipulé dans le mail de notre Secrétaire du 21 Jan, il convenait de s'inscrire au repas avant le 24 Jan 22. Pour les inscrits au repas, nous rappelons qu'il faut verser une **PAF de 30 €** sur le compte de la **SROR asbl (BE33 2100 9457 4446)** et **PAS sur le compte du Cercle de Liège** avant le 11 Fev.

Le contrôle du CST se fera à l'entrée du CPA et le port du masque est obligatoire en dehors des tables du repas. Ne les oubliez pas !

Il n'est plus possible de parquer son véhicule à l'intérieur du CPA, ni devant le bâtiment (les places de parking dans la rue des Petits Carmes sont réservées en journée aux corps diplomatiques). Des parkings (payants mais sécurisés) existent à proximité : Boulevard de Waterloo (350 m), Place Poelaert (500 m) ou à la Toison d'Or (500 m). Le plus simple, le plus facile, le plus sûr et le plus économique est de venir par le train jusque Bruxelles-Centrale ; une bonne occasion de faire la route ensemble.

## 9. Cérémonies patriotiques et unités de la Défense

### a. Jan – Réceptions de Nouve An

Comme en 2021, il n'y a pas eu de réception de Nouvel An cette année dans les quartiers militaires

### b. 18 Fev – Cérémonie au Roi-Chevalier

L'asbl Roi Albert 1<sup>er</sup> nous informe que la traditionnelle cérémonie pour commémorer le décès du Roi-Chevalier a été annulée. Cette cérémonie programmée le 18 Fev 22 sur l'Esplanade Roi Albert 1<sup>er</sup> n'aura donc pas lieu.